

# Aux armes Mesdames : prendre la parole pour s'armer

**Mickaël Lepage, candidat à la maîtrise, Université Laval (Québec)**

La Révolution française entraîne une redéfinition du statut des Français et des Françaises, qui passent de sujets à citoyens. Ce statut est caractérisé par des droits et un certain nombre de devoirs. Toutefois, pour y avoir pleinement accès, une personne doit satisfaire plusieurs conditions que les législateurs s'efforcent de déterminer. Dans le cadre de ces discussions conduites essentiellement par des hommes, les femmes ne sont pas considérées<sup>1</sup>. Elles sont de fait écartées de la citoyenneté, celle-ci devenant un attribut masculin. Bien qu'elles soient exclues sur le plan politique<sup>2</sup>, certaines femmes réclament néanmoins le statut de citoyenne et souhaitent détenir les mêmes droits et devoirs que les hommes. Pour ce faire, elles s'expriment à travers l'écriture et participent activement aux événements marquants de la période révolutionnaire. Que ce soit par la voie individuelle ou collective, certaines s'adressent aux législateurs sur un sujet qui est, de loin, hors de leur sphère traditionnelle, soit celui de la possession d'armes. Ainsi, elles revendiquent le droit de s'armer pour défendre la Patrie en danger. Cette demande se situe à l'opposé de la volonté des législateurs de la période qui, d'une part, n'ont jamais voulu armer les femmes et qui, d'autre part, ne veulent pas les voir s'approprier un symbole de la masculinité. De plus, ces requêtes en faveur du port d'arme sont généralement accompagnées d'une volonté de reconnaissance du statut de citoyenne. Comme Dominique Godineau l'a défendu à plusieurs reprises, les voies vers la citoyenneté ont souvent été multiples sous la Révolution<sup>3</sup>.

Dans ce bref article, je présenterai comment, pour certaines femmes, l'accès à la citoyenneté est corollaire du droit de porter les armes. Je m'intéresserai plus particulièrement aux revendications écrites par ces femmes à l'intention des législateurs. J'analyserai la manière dont celles-ci sont élaborées autour de termes centraux et les motivations et aspirations de leurs autrices. Je terminerai en exposant certaines réactions masculines face à ces requêtes.

## **Demander et revendiquer le droit au port d'arme**

Qu'elles aient servi à donner la mort, à se défendre ou tout simplement d'outils de coercition, les armes ont joué un rôle important lors de la décennie révolutionnaire. Pour obtenir le droit d'en posséder, certaines femmes interpellent directement les législateurs. *L'adresse individuelle à l'Assemblée nationale, par des citoyennes de la capitale*<sup>4</sup>, écrite probablement de la main de Pauline

---

<sup>1</sup> Elisabeth G. Sledziewsky, « "L'exclusion prononcée contre les femmes" : pourquoi ? » Raymonde Monnier, dir, *Citoyen et citoyenneté sous la Révolution*, actes du colloque international de Vizille 24-25 septembre 2004, Paris, Société des études Robespierristes, 2006, p.191 et 193

<sup>2</sup> Darline Gay Levy et Harriet Branson Applewhite, « Women and Militant Citizenship in Revolutionary Paris », Marie-France Brive, dir., *Les femmes et la Révolution française : Modes d'action et d'expression : Nouveaux droits - nouveaux devoirs*, Actes du colloque international 12-13-14 avril 1989, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1989, p.63, vol 1

<sup>3</sup>En reprenant Annie Duprat dans *les affaires d'État sont mes affaires de cœur, Lettres de Rosalie Julien, une femme dans la Révolution. 1775-1810*, Paris, Belin, 2016, p.17

<sup>4</sup> Fille Léon, *Adresse individuelle à l'Assemblée nationale, par des citoyennes de la capitale, le 6 mars 1791*, s.l., 1791, 4 p.

Léon<sup>5</sup> et signée par plus de 300 femmes, est sans doute le texte le plus fréquemment utilisé dans les recherches portant sur cette question. Contrairement à ce que le titre indique, cette pétition déposée le 6 mars 1792<sup>6</sup> est loin d'être individuelle. Son caractère collectif témoigne d'un sentiment partagé par plusieurs femmes, bien que le désir de s'armer est loin de faire l'unanimité. L'adresse insiste sur l'inégalité persistante entre les genres<sup>7</sup> qui est marquée par l'exclusion des femmes de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. Le texte affirme que « des femmes patriotes se présentent devant vous, pour réclamer le droit qu'a tout individu de pourvoir à la défense de sa vie et de sa liberté »<sup>8</sup>. En d'autres mots, elles revendiquent pour les femmes ce qui est reconnu à l'homme et réclament par la même occasion l'universalité de ce droit. Les signataires déclarent fièrement : « Nous sommes citoyennes ; et le sort de la patrie ne saurait nous être indifférent »<sup>9</sup>. Cette phrase semble inspirée par Robespierre qui disait plus tôt, en 1791, qu'« être armé pour sa défense personnelle est le droit de tout homme indistinctement ; être armé pour la défense de la patrie est le droit de tout citoyen »<sup>10</sup>. Le mariage entre droits de l'homme, du citoyen et le port d'arme, renforçait l'exclusion des femmes de la citoyenneté, car il confirmait que seuls les hommes pouvaient s'armer et que la citoyenneté leur était réservée. Si ce droit leur revenait uniquement, Pauline Léon avait raison d'affirmer : « [...] que la Déclaration n'a point d'application pour les femmes [...] »<sup>11</sup>. En se déclarant citoyennes et en demandant le droit de s'armer, les signataires reconnaissent que le port d'arme permet de consolider la citoyenneté de l'individu, car le citoyen est un être de droits. Si leurs revendications restent alors sans réponse, cet échec n'empêche pas d'autres femmes, individuellement ou en groupe, de revendiquer à nouveau le droit au port d'arme et à la citoyenneté.

Théroigne de Méricourt est l'une des femmes qui prennent la parole en faveur de l'armement de ses semblables<sup>12</sup>. Elle se présente en mars 1792 devant la Société Fraternelle des Minimes, Faubourg Saint-Antoine et prononce un discours dans lequel elle invite les femmes à s'armer<sup>13</sup>. Au contraire de l'adresse de sa compatriote, le discours présenté par Théroigne devant cette société témoigne davantage d'une initiative individuelle. Le ton plus coloré de son harangue donne l'impression que son objectif est de susciter les réactions du public et ainsi chercher son approbation. Plutôt que de s'adresser aux législateurs masculins, Théroigne tente d'influencer les femmes du faubourg Saint-Antoine, à Paris. En s'adressant toujours à son auditoire par le rappel au statut de « citoyenne », elle semble chercher à évoquer et aviver chez ce public le caractère inaliénable de ce statut. Puisqu'elle soutient que les femmes sont des citoyennes, Méricourt estime qu'elles ont les

---

<sup>5</sup> Anne Pauline Léon, plus connue sous le nom de Pauline Léon, est célèbre pour sa participation dans certains événements marquants de la période révolutionnaire. Elle est aussi reconnue pour être la cofondatrice de la Société des Citoyennes Républicaines Révolutionnaires ; pour sa défense de la cause des femmes ainsi que son activité militante visant l'armement des femmes. Voir Claude Guillon, « Pauline Léon, une républicaine révolutionnaire », *Annales historiques de la Révolution française*, No.344, 2006, p. 147 et 152

<sup>6</sup> *Ibid.*, p.152. Claude Guillon explique que la date fautive du 6 mars 1791 a été corrigée au 6 mars 1792 par Dominique Godineau. L'ancienne date avait particulièrement mis dans l'erreur plusieurs chercheurs (se) s. D'ailleurs, l'évènement est fidèlement rapporté dans les *Archives parlementaires de 1787 à 1860 : recueil complet des débats législatifs et politiques des chambres françaises, première série 1787-1799*, tome 39, p.423

<sup>7</sup> Je suis conscient qu'à l'époque le terme « sexes » était privilégié. Puisque l'article s'inscrit dans le courant des études portant sur l'histoire du genre et que celui-ci traite des rapports entre les genres et l'arme, j'ai décidé d'opter pour ce terme afin de mieux situer mon texte dans ce champ.

<sup>8</sup> Fille Léon, *Adresse individuelle à l'Assemblée nationale, par des citoyennes de la capitale, le 6 mars 1791*, *loc.cit.* p.2

<sup>9</sup> *Ibid.*, p.2

<sup>10</sup> Dominique Godineau, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française ». *Clio, Histoires, femmes et sociétés*, No.20, 2004, pp.5

<sup>11</sup> Fille Léon, *Adresse individuelle à l'Assemblée nationale, par des citoyennes de la capitale, le 6 mars 1791*, *loc.cit.* p.2

<sup>12</sup> Théroigne de Méricourt est célèbre, entre autres, pour avoir fait quelques apparitions dans certains des événements marquants de la Révolution, mais aussi, pour avoir écrit certaines adresses et prononcé certains discours. Voir Elisabeth Roudinesco, *Théroigne de Méricourt : une femme mélancolique sous la Révolution*, Paris Éditions du Seuil, 1989, 313p.

<sup>13</sup> Théroigne de Méricourt, *Discours prononcé à la société fraternelle des Minimes, le 25 mars 1792, l'an quatrième de la liberté, par Mlle Théroigne, en présentant un drapeau aux citoyennes du faubourg S. Antoine*, s.l, 1792, 8 p.

mêmes droits et devoirs que les hommes, dont celui de s'armer pour se défendre et défendre la Patrie. Ceci est perceptible alors que Théroigne affirme : « Armons-nous ; nous en avons le droit par la nature & même par la loi [...] »<sup>14</sup> et : « [...] qu'il est raisonnable que nous nous préparions à défendre nos droits, nos foyers, [...] »<sup>15</sup> puis que les femmes ont le droit de : « [...] briguer pour l'honneur de mourir pour une liberté qui nous est peut-être plus chère qu'à eux [...] »<sup>16</sup>. En outre, son discours incite à plusieurs occasions les femmes à s'armer directement, et non pas à demander l'accès aux armes<sup>17</sup>. Selon Théroigne, l'armement leur permettrait d'accomplir leurs devoirs et de revendiquer leurs droits, car la citoyenneté reposait sur ces deux éléments<sup>18</sup>. Pour Méricourt, les armes sont une manière d'assurer la liberté des femmes et d'échapper à leur exclusion de l'ordre social<sup>19</sup>. De plus, le droit au port d'arme leur permettrait de se défendre contre les « fers » dans lesquelles elles se trouvaient avant, la citoyenneté n'étant prisonnière d'aucune entrave. Les « fers », dans ce discours, semblent faire allusion à un statut d'esclave, de prisonnière. De ce fait, l'arme permettrait à la femme de se libérer, de proclamer et de revendiquer sa citoyenneté et aussi, de la conserver. L'autrice mentionne que les hommes tentent d'humilier les femmes qui souhaitent obtenir ce droit. Pour s'élever contre ses adversaires, elle cherche à inspirer les femmes en s'appuyant sur des exemples marquants où elles ont été au centre des événements, comme lors des journées d'octobre<sup>20</sup>. Ces exemples précédents témoignent de la volonté d'obtenir un droit qui est refusé aux femmes.

## Entre l'arme et le genre

Les rapports entre le genre et l'arme sont à situer dans les débats sur le contrôle de la violence par les institutions politiques<sup>21</sup>. Constatant que des femmes armées participent à des émotions populaires<sup>22</sup> alors que d'autres demandent le droit de porter des armes, les représentants de l'État s'inquiètent d'un déséquilibre des rôles traditionnellement reconnus<sup>23</sup>. L'arme étant perçue comme un attribut de la virilité du sexe masculin, les hommes tendent souvent à refuser aux femmes le droit de participer à la protection de la société<sup>24</sup>, comme en témoigne la réponse d'un député à la demande de Pauline Léon : « Gardons-nous d'intervenir l'ordre de la nature. Elle n'a point destiné les femmes à donner la mort ; leurs mains délicates ne furent point faites pour manier le fer, ni pour brandir des piques homicides. »<sup>25</sup>

---

<sup>14</sup> *Ibid.*, p.3

<sup>15</sup> *Ibid.*, p.4

<sup>16</sup> *Ibid.*, p.7

<sup>17</sup> *Ibid.*, 8 p.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p.3-4

<sup>19</sup> *Ibid.*, p.4 à 6.

<sup>20</sup> *Ibid.*, p.5-6. Les journées d'octobre sont associées aux 5 et 6 octobre 1789. Une foule massivement féminine s'organise et marche de Paris jusqu'à Versailles pour inciter le roi à remédier à la crise de subsistances qui secoue leur ville. De plus, ces journées sont considérées comme la première présence massive des femmes dans l'espace public. Voir Kerstin Michalik, « La marche des femmes parisiennes sur Versailles les 5 et 6 octobre 1789 » Marie-France Brive, dir., *Les femmes et la Révolution française : Modes d'action et d'expression : Nouveaux droits - nouveaux devoirs*, Actes du colloque international 12-13-14 avril 1989, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1989, p.55-62, vol 1

<sup>21</sup> Bernard Gainot, « Aux armes, citoyens ! Questions autour du droit naturel et du monopole de la violence dans la période de transition 1770-1795 », *Institut d'Histoire de la Révolution française*, No.9, 2015, pp.1-25

<sup>22</sup> Maurice Tournier, « Émotion populaire, petite note lexicologique », *Mots, Les langages du politique*, No.75, 2004, pp.121-125

<sup>23</sup> Solenn Mabo, « Genre et armes dans les conflictualités locales en Bretagne (1789-1799) », *Les Annales de la Révolution française*, No.393, 2018, pp.77 et Dominique Godineau, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française », *loc.cit.*, pp.4 à 16

<sup>24</sup> *Ibid.*, pp.77-78

<sup>25</sup> Cité par Catherine Marand-Fouquet, *La femme au temps de la Révolution*. Paris, Stock/Laurence Pernoud, 1989, p.163

De tels propos n'empêchent pas les unes de trouver le moyen de se procurer des armes, ou bien de transformer des objets du quotidien en armes improvisées, et les autres d'en revendiquer la possession. Toutefois, la position des hommes demeure la même : le droit au port d'arme leur est réservé et les choses doivent rester ainsi<sup>26</sup>. Si bien que plusieurs hommes s'opposent à l'introduction des femmes dans la sphère militaire en justifiant leurs propos à travers les rôles traditionnels dévolus à chaque sexe. Héritiers en quelque sorte des mentalités du passé, plusieurs dirigeants révolutionnaires semblent partager l'opinion de Tavannes, un noble du 16<sup>e</sup> siècle qui affirmait : « Que les femmes fassent les femmes, non les capitaines [...] »<sup>27</sup>. Cette perception semble toujours régner au cours de la période révolutionnaire, même si à quelques occasions, des femmes occupent des postes de capitaine<sup>28</sup>. Dans son allocution du 29 octobre 1793, Fabre d'Églantine, député à la Convention, s'exprime devant les conventionnaires en disant : « Vous verriez des filles de femmes allant au pain comme on va à la tranchée. »<sup>29</sup>. Lors d'une autre intervention, il accuse aussi les ennemis d'exciter les femmes au port d'arme et souligne particulièrement que : « celles-ci ne savent pas comment s'en servir. »<sup>30</sup>. Alors qu'au sein de la Convention, les hommes refusent de partager le droit de porter les armes avec les femmes, certains hommes du peuple anticipent quelque peu différemment l'armement des femmes. Ils affirment craindre pour leur vie si on permet aux femmes de porter des armes, car elles pourraient être tentées de les retourner contre eux<sup>31</sup>. Ils perçoivent fréquemment les femmes comme des furies, des incarnations du vice qui ne peuvent apporter que du désordre<sup>32</sup>. Il semble alors que les hommes ne souhaitent pas voir les femmes s'armer pour qu'elles acceptent plutôt leur rôle traditionnel, et encore moins qu'elles s'approprient la pique, cette arme hautement symbolique. Outre le fait qu'elle est alors vue comme l'arme du peuple<sup>33</sup> et l'arme du peuple souverain,<sup>34</sup> depuis le 16<sup>e</sup> siècle, la pique est perçue dans l'imaginaire comme une représentation phallique et cette idée est toujours présente lors de la période révolutionnaire<sup>35</sup>. Il est donc évident que les hommes de l'époque craignent une remise en question de leur virilité induite par la possession de piques par des femmes. Pour reprendre l'expression de Godineau, cela viendrait : « [...] brouiller les frontières de genre »<sup>36</sup>. Il devient donc nécessaire pour ces hommes de circonscrire les femmes à l'extérieur du monde des armes pour ne pas féminiser les hommes<sup>37</sup>. Rares sont ceux à se prononcer en faveur l'armement féminin. Ces intervenants soutiennent qu'« il nous faut du monde, il faut que les femmes comme les hommes marchent », en faisant allusion à l'implication nécessaire des femmes dans la guerre<sup>38</sup>.

---

<sup>26</sup> Dominique Godineau, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française ». *loc.cit.*, pp.6

<sup>27</sup> Gaspard de Saulx-Tavannes cité par Dominique Godineau, *ibid.*, pp.3

<sup>28</sup> *Ibid.*, pp.7

<sup>29</sup> Fabre d'Églantine, député à la Convention cité par Dominique Godineau, *ibid.*, pp.6

<sup>30</sup> Traduit d'une citation apparaissant dans le livre de Shirley Elson Roessler, *Out of the Shadows, Women and Politics in the French Revolution, 1789-95*, New York, Peter Lang Publishing, 1998 (1996), p.155

<sup>31</sup> Dominique Godineau, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française ». *loc.cit.*, pp.6

<sup>32</sup> Thomas Hippler, « Service militaire et intégration nationale pendant la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, No.329, 2002, pp.8-9

<sup>33</sup> Michel Vovelle, *La mentalité révolutionnaire : Société et mentalités sous la Révolution française*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1985, p.74

<sup>34</sup> Annette Rosa, *Citoyennes, les femmes et la Révolution française*, préf. de Claude Mazauric, post. d'Élisabeth Gubiart-Sledziewski, Paris, Messidor, 1989 (1988), p.190

<sup>35</sup> Claude Guillon, « Pauline Léon, révolutionnaire », *Annales historiques de la Révolution française*, *loc.cit.*, pp.153

<sup>36</sup> Dominique Godineau, « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française ». *loc.cit.*, pp.3

<sup>37</sup> Thomas Hippler, « Service militaire et intégration nationale pendant la Révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, *loc.cit.*, pp.8-9

<sup>38</sup> Solenn Mabo, « Genre et armes dans les conflictualités locales en Bretagne (1789-1799) », *loc.cit.*, pp.89

Parmi les différentes voies étudiées pour comprendre la citoyenneté à l'époque révolutionnaire, l'intérêt accordé à l'activité guerrière, aux armes et à son potentiel de transformer un individu banal en citoyen intéresse toujours la communauté historique. Alors que le service en arme à l'intérieur d'un groupe organisé comme la Garde nationale devient un attribut de la citoyenneté, le mariage entre ce statut et le port d'arme semble aller de soi<sup>39</sup>. Les femmes qui souhaitent participer à la défense de la Patrie revendiquent particulièrement le droit de se composer en groupe comme à l'image de la Garde nationale. Le port d'arme est alors perçu comme un gage de la liberté de l'individu, mais aussi comme un outil de libération d'une situation d'esclavage, tel que cela se voit particulièrement dans les Antilles<sup>40</sup>. Alors qu'on refuse aux femmes d'obtenir ce statut par l'accès aux armes, un citoyen, Lacharière-Larery, défend devant la société populaire de Basse-Terre que l'armement des esclaves les transformera en citoyens<sup>41</sup>. D'ailleurs, dans leurs demandes de port d'arme, les femmes n'hésitent pas à brandir les concepts de liberté, d'esclavage et de citoyenneté pour exprimer leur situation et revendiquer leur appartenance à ce statut. Les armes permettent à l'individu de consolider sa condition<sup>42</sup> et d'exprimer son état en conjuguant service armé et droits politiques, une aspiration refusée aux femmes.<sup>43</sup>

## Conclusion

Affirmer aujourd'hui que la Révolution française a aussi été l'œuvre des femmes est plus communément accepté dans l'historiographie. La diversification des champs qui s'est opérée depuis les dernières années offre aux historiens et aux historiennes la possibilité d'explorer d'autres archives, d'approfondir les précédentes études et d'exploiter de nouveaux angles afin de mieux comprendre les rôles des femmes dans la tourmente révolutionnaire. Mener une étude sur l'implication des femmes dans la Révolution n'est pas impossible, mais c'est un travail de longue haleine, puisque les sources sont peu abondantes. En analysant brièvement comment certaines femmes prennent la parole, individuellement ou collectivement, j'ai tenté de montrer comment celles-ci structurent leur pensée vis-à-vis le droit au port d'arme et la citoyenneté. Pour certaines, le port d'arme permet d'exercer le statut qu'on leur refuse. Afin de mieux connaître les diverses voies écrites utilisées par les femmes pour revendiquer le droit de porter des armes, il y aurait plusieurs fonds à explorer dans les archives, particulièrement la série C aux Archives nationales de France. Celle-ci regroupe une quantité importante d'adresses et de pétitions produites partout en France à l'intention des Assemblées nationales et ensuite dirigées vers Paris<sup>44</sup>. Dans le cadre de ces revendications, il y aurait sans doute des aspects intéressants à aborder en comparant l'action des femmes en France et celle des femmes dans les colonies sous une perspective transatlantique. Une telle étude permettrait de déterminer si les revendications de certaines femmes en France sont

---

<sup>39</sup> *Ibid.*, pp.80

<sup>40</sup> Voir Frédéric Régent, « Armement des hommes de couleurs et liberté aux Antilles : Le cas de la Guadeloupe pendant l'Ancien-Régime et la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, No.348, 2007, pp.3 et Renaud Faget, « "L'arme de la liberté" : usage et enjeux de la pique révolutionnaire », *Les Annales de la Révolution française*, *loc.cit.*, pp, 25

<sup>41</sup> Citoyen Lacharière-Larery devant la société populaire de Basse-Terre, le 5 février 1794 cité par Frédérique Régent, « Armement des hommes de couleurs et liberté aux Antilles : Le cas de la Guadeloupe pendant l'Ancien-Régime et la Révolution », *ibid.*, pp.7

<sup>42</sup> Thomas Hippler, *L'État, le citoyen, l'armée : volontariat et contrôle social*, Annie Crépin, Jean-Pierre Jessenne et Hervé Leuwers, dir. *Civils, citoyens-soldats et militaires dans l'État-Nation : Journée d'étude, 1789-1815*, Paris, Sociétés des études robespierristes, 2006, p.59-66, p.59

<sup>43</sup> Solenn Mabo, « Genre et armes dans les conflictualités locales en Bretagne (1789-1799) », *loc.cit.*, pp.80

<sup>44</sup> Archives nationales de France, *série C : Assemblées nationales*, [En ligne], [http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/sm/C\\_2008.pdf](http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/pdf/sm/C_2008.pdf)

présentes lors de la Révolution américaine<sup>45</sup>, si elles sont partagées dans les colonies françaises ou si elles sont propres aux Françaises de la métropole.

### **Pour en savoir plus:**

BERKIN, Carol. *Revolutionary Mothers: Women in the Struggle for America's Independence*. New York, Vintage Books, 2006, 194p.

B. LANDES, Joan. *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, Ithaca, Cornell University Press, 1988, 275p.

CATROS, Philippe. « « Tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie » (Retour sur la naissance de la conscription militaire) », *Annales historiques de la Révolution française*, No.348, 2010, pp.1-15

DUNN, Susan. *Sister Revolutions: French Lightning, American Light*. New York, Faber and Faber inc. 1999, 258p.

GAY LEVY, Darline et BRANSON APPLEWHITE, Harriet. « Women and Militant Citizenship in Revolutionary Paris ». Marie-France BRIVE, dir., *Les femmes et la Révolution française : Modes d'action et d'expression : Nouveaux droits-nouveaux devoirs*, Actes du colloque international 12-13-14 avril 1989, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1989, p.63.68, vol 1

DE LA LUCERNE, César Guillaume, Charles-François BOUCHE Jean Joseph MOUGINS DE ROQUEFORT. « Députation des dames de Paris apportant sur le bureau de l'Assemblée, des bijoux comme offrande patriotique, lors de la séance du 7 septembre 1789 », *Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799)*, tome VIII du 5 mai 1789 au 15 septembre 1789, Paris, Librairie Administrative P. Dupont, 1875, pp. 591-592

DUPRAT, Annie. *Les affaires d'État sont mes affaires de cœur, Lettres de Rosalie Julien, une femme dans la Révolution. 1775-1810*, Paris, Belin, 2016, p.17

ELSON ROESSLER, Shirley. *Out of the Shadows, Women and Politics in the French Revolution, 1789-95*, New York, Peter Lang Publishing, 1998 (1996), 275p.

FAGET, Renaud. « « L'arme de la liberté » : usage et enjeux de la pique révolutionnaire ». *Les Annales de la Révolution française*, No.393, 2018, pp.11-33

FAURÉ, Christine. « Doléances, déclarations et pétitions, trois formes de la parole publique des femmes sous la Révolution ». *Annales historiques de la Révolution française*, No.344, 2006, pp.2-16

---

<sup>45</sup> Voir Carol Berkin, *Revolutionary Mothers: Women in the Struggle for America's Independence*, New York, Vintage Books, 2006, 194p. Susan Dunn, *Sister Revolutions: French Lightning, American Light*, New York, Faber and Faber inc. 1999, 258p. Mary Norton Beth, *Liberty's Daughters, The Revolutionary Experience of American Women, 1750-1800*, Boston-Toronto, Little, Brown & Company, 1980, 384p.

FOREST, Alan, Karen HAGEMANN et Jane RENDALL, *Soldiers, Citizens and Civilians: Experiences and Perceptions of the Revolutionary and Napoleonic Wars, 1790-1820*, Grande-Bretagne, Palgrave Macmillan, 2009, 251p. Coll. «War, Culture and Society, 1750-1850»

GAINOT, Bernard. « Aux armes, citoyens! Questions autour du droit naturel et du monopole de la violence dans la période de transition 1770-1795 », *Institut d'Histoire de la Révolution française*, 9, 2015, pp.1-25

GAY LEVY, Darline et al. *Women in Revolutionary Paris, 1789-1795: Selected Documents Translated with Notes and Commentary*. Urbana, University of Illinois Press, 1979, 325p.

GODINEAU, Dominique « Autour du mot citoyenne ». *Mots*, N.16, 1988, pp.91-110

GODINEAU, Dominique *Les Citoyennes tricoteuses, les femmes du peuple à Paris pendant la Révolution française*. Aix-en-Provence, Alinéa, 1988, 420p.

GODINEAU, Dominique. « Le genre de la citoyenneté, ou quelle identité politique pour les femmes pendant la Révolution française ? ». Anna BELLAVITIS et Nicole EDELMAN, dir. *Genre, femmes et histoire en Europe : France, Italie, Espagne, Autriche*. Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2011, p.315-339

GODINEAU, Dominique. « De la guerrière à la citoyenne. Porter les armes pendant l'Ancien Régime et la Révolution française ». *Clio, Histoires, femmes et sociétés*, No.20, 2004, pp.2-16

GUILLON, Claude. « Pauline Léon, une républicaine révolutionnaire ». *Annales historiques de la Révolution française*, No. 344, 2006, pp.147-159

HEUER, Jennifer et Anne VERJUS, « L'invention de la sphère domestique au sortir de la Révolution », *Annales historiques de la Révolution française*, No.327, 2002, pp.1-28

HEUER, Jennifer. « Hats on for the Nation! Women, Servants, Soldiers and the 'Sign of the French' ». *French History*, Oxford Press University, Vol.16, No.1, pp.28-52

HIPPLER, Thomas. *L'État, le citoyen, l'armée : volontariat et contrôle social*. Annie CRÉPIN. Jean-Pierre JESSENNE et Hervé LEUWERS, dir. *Civils, citoyens-soldats et militaires dans l'État-Nation : Journée d'étude, 1789-1815*. Paris, Sociétés des études robespierristes, 2006, p.59-66

HIPPLER, Thomas. « Service militaire et intégration nationale pendant la révolution française », *Annales historiques de la Révolution française*, No.329, 2002, pp.1-16

HOPKIN, David. « Female Soldiers and the Battle of the Sexes in France: The Mobilization of a Folk Motif ». *History Workshop Journal*, No.56, 2003, pp.78-104

HUFTON, Olwen. *Women and the Limits of Citizenship in the French Revolution*. Toronto, University of Toronto Press, 1992, 201p.

JESCHONNEK, Bern. « Pauline Leon et la société des citoyennes Républicaines Révolutionnaires ». Marie-France BRIVE, dir., *Les femmes et la Révolution française : Modes d'action et d'expression : Nouveaux droits-nouveaux devoirs*. Actes du colloque international 12-13-14 avril 1989, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1989, vol 1, p.83-86

LAPIED, Martine. « Parole publique des femmes et conflictualité pendant la Révolution, dans le Sud-Est de la France ». *Annales historiques de la Révolution française*, No.344, 2006, pp.1-14

MABO, Solenn. « Genre et armes dans les conflictualités locales en Bretagne (1789-1799), *Les Annales de la Révolution française*, No.393, 2018, pp.77-98

MARAND-FOUQUET, Catherine. *La femme au temps de la Révolution*. Paris, Stock/Laurance Pernoud, (1989), Coll. « Femme au temps de... », 417p.

MARTIN, Jean-Clément *La révolte brisée : Femmes dans la Révolution française et l'Empire*, Paris, Armand Colin, 2008, 269p.

MICHALIK, Kerstin. « La marche des femmes parisiennes sur Versailles les 5 et 6 octobre 1789 » Marie-France BRIVE, dir., *Les femmes et la Révolution française : Modes d'action et d'expression : Nouveaux droits - nouveaux devoirs*, Actes du colloque international 12-13-14 avril 1989, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 1989, vol 1, p.55-62

MORIN-ROTUREAU, Évelyne dir., *1789-1799 : combats de femmes, les révolutionnaires excluent les citoyennes*, Paris, Autrement, 2003, 244p.

NORTON BETH, Mary. *Liberty's Daughters, The Revolutionary Experience of American Women, 1750-1800*. Boston-Toronto, Little, Brown & Company, 1980, 384p.

POIROT, Thomas et Clément WEISS. « La Révolution au bout du fusil ou de la lame. La culture des armes entre 1789 et 1820 », *Les Annales de la Révolution française*, No.393, 2018, pp.3-10

ROSA, Annette. *Citoyennes, les femmes et la Révolution française*, préf. de Claude MAZAURIC, post. d'Élisabeth GUBIERT-SLEDZIEWSKI, Paris, Messidor, 1989 (1988), 253p.

ROUDINESCO, Elisabeth., *Théroigne de Méricourt : une femme mélancolique sous la Révolution*. Paris Éditions du Seuil, 1989, 313p.

SLEDZIEWSKY G. Elisabeth. « « L'exclusion prononcée contre les femmes » : pourquoi ? ». Raymonde MONNIER, dir., *Citoyen et citoyenneté sous la Révolution*. Actes du colloque international de Vizille 24-25 septembre 2004, Paris, Société des études Robespierriéristes, 2006, p.191-198, Coll. « Études Révolutionnaire », N.9

SNYDER, R. Claire. *Citizen-soldiers and manly warriors: military service and gender in the civic republican tradition*. Lanham, Rowman and Littlefield Publishers, inc. 1999, 183p., Coll <<Political science/Women's studies>>

TOURNIER, Maurice. « Émotion populaire, petite note lexicologique ». *Mots, Les langages du politique*, N.75, 2004, pp.121-125

VOVELLE, Michelle. *La mentalité révolutionnaire : Société et mentalités sous la Révolution française*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1985, 290p. Coll. « 1789-1989 », No.11

WALDINGER, Renée, Philip DAWSON et Isser WOLOCH. *The French Revolution and the Meaning of Citizenship*, Westport (CT), Greenwood Press, 1993, 229p., Coll. «Contributions in Political science. Global Perspectives in History and Politics», No.330